

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## WF MONETAIRE (ex. ESCAPI)

ISIN : FR0000401093

Fonds d'Investissement à Vocation Générale, de droit français.  
FIA géré par Wormser Frères Gestion, société de Banque Wormser Frères.

### Objectifs et politique d'investissement

#### Caractéristiques essentielles

*Classification de l'Autorité des Marchés Financiers* : Monétaire Court Terme.

Objectif de gestion : WF MONETAIRE a pour objectif de proposer une rémunération égale à celle de l'indice EONIA capitalisé diminuée des frais de gestion.

La stratégie d'investissement est basée sur un portefeuille comprenant exclusivement des valeurs de haute qualité, de court terme, liquides et libellées en euro, pour assurer sécurité et progression régulière de la valeur liquidative. La prise en pension au jour-le-jour est utilisée en priorité et peut représenter jusqu'à 100% de l'actif. Les titres détenus disposent d'au moins une des deux meilleures notations court terme par chacune des agences de notation reconnues ayant noté l'instrument. La sensibilité globale du fonds (pourcentage de variation de l'actif pour une variation de 1% des taux d'intérêt) est comprise entre 0% et 0,5%.

*Indicateur de référence* : La performance de l'OPC peut être comparée à celle de l'indice EONIA capitalisé. Calculé par la Banque Centrale Européenne, il correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro et représente le taux sans risque de la zone Euro. L'EONIA capitalisé intègre en complément l'impact du réinvestissement quotidien des intérêts.

#### Autres informations

L'OPC est autorisé à négocier futures et options sur taux ou indices de taux sur les marchés règlementés, organisés, ou de gré à gré. Ces opérations sont limitées à une fois l'actif, sans recherche de surexposition.

Le fonds peut investir dans des parts d'OPC classés "Monétaire Court Terme" dans la limite de 10% de son actif.

*Affectation du résultat* : Le résultat net et les plus-values nettes réalisées sont systématiquement réinvestis.

*Durée de placement recommandée* : La durée de placement recommandée est d'un mois.

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement de ses parts à chaque valeur liquidative, calculée quotidiennement.

### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible A risque plus élevé

← rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique présenté ici reflète le niveau de volatilité historique annuelle du FCP sur une période de 5 ans.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas fournir une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC.

La catégorie de risque affichée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le capital de l'OPC n'est pas garanti.

L'OPC peut également être exposé aux risques suivants non suffisamment pris en compte dans l'élaboration de cet indicateur de risque :

**Risque de taux** : Il se définit comme le risque pour une obligation à taux fixe de voir son prix baisser lors d'une hausse des taux d'intérêts.

**Risque de crédit** : Il s'agit du risque de baisse des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer.

**Risque de contrepartie** : Il représente le risque de défaillance d'une contrepartie l'empêchant de faire face à ses engagements.

La survenance de l'un de ces risques peut amener à la baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus de l'OPC, rubrique « profil de risque ».

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement et sont exprimés T.T.C.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

<b>Frais d'entrée</b>	Néant
<b>Frais de sortie</b>	Néant

Les taux présentés correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit restitué (sortie). Dans certains cas, ces frais peuvent être inférieurs.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur.

### Frais prélevés par le fonds sur une année

<b>Frais courants</b>	0.08%	de l'actif net moyen
-----------------------	-------	----------------------

Les frais courants sont basés sur l'ensemble des frais facturés à l'OPC lors du dernier exercice, clos le 29 décembre 2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

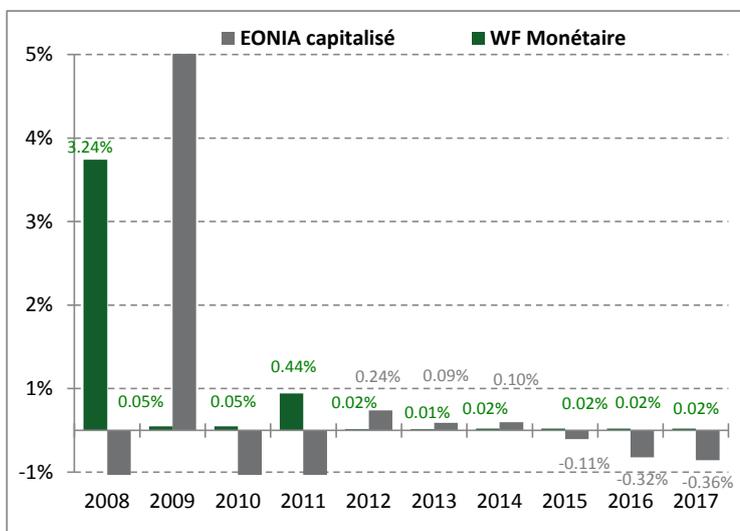
Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

<b>Commission de performance</b>	Néant
----------------------------------	-------

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer au prospectus de l'OPC disponible sur le site internet [www.banquewormser.com](http://www.banquewormser.com) ou sur simple demande auprès de la société de gestion.

## Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Cet OPC a été créé le 18 janvier 1990.

La devise de référence est l'Euro (EUR).

## Informations pratiques

Catégorie juridique de l'OPC : FIA de droit français.

Nom du dépositaire : Banque Wormser Frères.

Le prospectus de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de : Wormser Frères Gestion, 11 bis boulevard Haussmann 75009 Paris, e-mail : [opcvmwf@banquewormser.com](mailto:opcvmwf@banquewormser.com), ou par téléphone au 01 47 70 90 80.

Ces documents sont également disponibles sur le site internet [www.banquewormser.com](http://www.banquewormser.com) (rubrique : nos produits).

Des informations sur la valeur liquidative peuvent également être obtenues au siège de l'établissement dépositaire : Banque Wormser Frères, 13 boulevard Haussmann, 75009 Paris, ou par téléphone au 01 47 70 90 80.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour ouvré jusqu'à 12 heures au siège de l'établissement dépositaire et sont exécutées, à cours inconnu, sur la base de la prochaine valeur liquidative. Les clients peuvent souscrire par l'intermédiaire de tout établissement financier, l'OPC étant admis en Euroclear.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de Wormser Frères Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'AMF.

Wormser Frères Gestion est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13 février 2018.

Banque Wormser Frères est le nom commercial de Banque d'Escompte.